

# Dans les Hauts-de-France, le tourisme génère près de 89 000 emplois en 2022

Insee Flash Hauts-de-France • n° 171 • Novembre 2025



L'économie du tourisme représente 88 800 emplois dans les Hauts-de-France en 2022. Parmi ceux-ci, 71 400 emplois salariés sont directement liés à la présence de touristes, soit 4,7 % de l'emploi salarié marchand total. Le commerce de détail non alimentaire est le premier secteur pourvoyeur d'emplois, suivi par l'hébergement-restauration. Si la zone d'emploi lilloise concentre à elle seule près de 3 emplois salariés touristiques sur 10 de la région, c'est sur le littoral et dans le sud de l'Oise que leur poids est le plus important.

En 2022, le tourisme régional retrouve une dynamique positive, après deux années marquées par la crise sanitaire. Avec 19,6 millions de nuitées, les hôtels, campings, autres hébergements collectifs et locations en ligne enregistrent ainsi une hausse de leur fréquentation de 10,9 % par rapport à 2019, année de référence pré-crise. Dans la région, 88 800 emplois sont liés à l'économie du tourisme

► **méthodologie** dont 76 900 salariés et 11 900 non-salariés

► **encadré**. La présente étude s'intéresse uniquement aux 71 400 emplois salariés directement liés à l'accueil de visiteurs sur les nombreux sites de loisirs, d'affaires ou d'hébergements dont dispose la région. Elle ne prend pas en compte les 5 500 emplois comptabilisés dans les activités en amont du tourisme comme le transport de passagers ou les agences de voyage.

## **Une faible contribution du tourisme à l'emploi salarié régional**

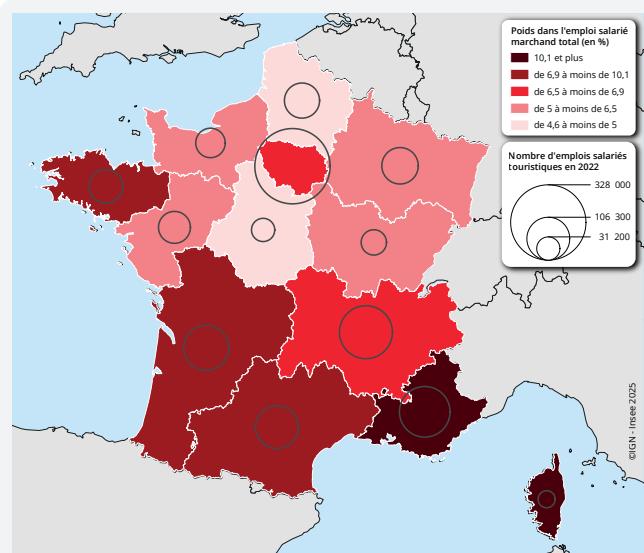
Avec 71 400 emplois touristiques salariés en 2022, les Hauts-de-France se positionnent au 6<sup>e</sup> rang des régions de province, devant la Bretagne ou les Pays-de-la-Loire. La contribution du tourisme à l'emploi salarié marchand total régional est en revanche limitée : 4,7 % contre 6,5 % pour la France de province. La région se place ainsi en avant-dernière position, suivie de près par le Centre-Val-de-Loire (4,6 %) ► **figure 1**.

L'emploi salarié touristique régional enregistre pourtant la 3<sup>e</sup> plus forte progression entre 2019 et 2022, après celle de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et d'Auvergne-Rhône-Alpes : +13,3 % soit 8 400 emplois supplémentaires en l'espace de 3 ans. Cette hausse est plus dynamique que dans les régions limitrophes avec +6,4 % en Normandie et +3,8 % en Grand-Est.

## **Le commerce de détail non alimentaire, premier pourvoyeur d'emplois touristiques**

Avec 19 300 salariés, le commerce de détail non alimentaire (textile, chaussures, jouets, articles de sport ...) constitue le premier secteur employeur du tourisme : 27 % en région (contre 18 % en France de province) et jusqu'à 36 % dans le Nord ► **figure 2**. Cette importance résulte notamment des dépenses des touristes dans les nombreuses

#### ► 1. Nombre d'emplois salariés touristiques et part dans l'emploi salarié marchand par région en 2022



**Lecture :** En 2022, les Hauts-de-France comptent 71 400 emplois salariés touristiques. Ils représentent 4,7 % de l'emploi salarié marchand total.

**Champ** : Emplois salariés du secteur marchand.

**Source :** Insee, Base Tous Salariés 2022.

**Encadré : 11 900 emplois touristiques non-salariés dans les Hauts-de-France en 2022**

En 2022, 11 900 non-salariés occupent un emploi lié à la présence de touristes dans les Hauts-de-France. Cela représente 13,4 % de l'ensemble des 88 800 emplois que génère le tourisme dans la région. Les non-salariés exercent principalement dans les secteurs d'activité du commerce non alimentaire (2 800 emplois), dans le sport et les loisirs (1 700) ainsi que dans la restauration (1 500) et l'hébergement (1 200). Âgés en moyenne de 47 ans, les non-salariés exerçant dans le tourisme sont majoritairement des hommes (58 %).

boutiques et centres commerciaux que compte le département. La présence de touristes bénéficie également aux secteurs de l'hébergement et de la restauration, qui concentrent un quart des emplois salariés touristiques.

Dans le Pas-de-Calais et la Somme, trois emplois sur dix relèvent de ces secteurs, grâce à une offre diversifiée de campings, d'hôtels et de restaurants liée à l'attrait du littoral.

Dans l'Oise, un salarié touristique sur cinq exerce son activité dans le secteur du sport et des loisirs contre un sur quatorze seulement en moyenne régionale. Implanté dans le sud du département, le parc Astérix, 2<sup>e</sup> parc d'attractions le plus fréquenté de France, constitue un pilier de l'emploi touristique de ce territoire. Dans l'Aisne, l'hébergement joue un rôle important dans le tourisme local en raison notamment de l'implantation d'un établissement de la chaîne Center Parcs.

Le secteur du patrimoine et de la culture (musées, monuments historiques, jardins botaniques...) présente la plus forte saisonnalité au cours d'une année : l'emploi est à son plus bas niveau en janvier avec 1 300 salariés et atteint son pic en septembre, lié aux journées du patrimoine, avec 7 000 salariés soit 5,4 fois plus. Entre janvier et juillet, le nombre d'emplois dans les sports et loisirs est presque multiplié par trois, tandis que celui de la restauration va plus que doubler.

### Davantage de femmes et une majorité d'employés

Dans les Hauts-de-France, les femmes représentent 53 % des salariés du tourisme, une proportion similaire à celle observée en France de province.

Les jeunes de moins de 25 ans constituent 18 % des effectifs. La proportion d'emplois précaires (CDD, intérim, apprentissage...) s'établit à 26 % contre 33 % en France de province.

Les employés représentent la catégorie socio-professionnelle majoritaire (52 %) mais la région se distingue par une proportion élevée de cadres (14 %), notamment dans le patrimoine et la culture (45 %).

Le salaire annuel net moyen s'établit à 17 550 € dans la région contre 15 990 € pour la France de province.

### Concentration des emplois salariés touristiques dans la zone de Lille et sur le littoral

En 2022, 19 800 emplois salariés touristiques, soit 28 % du total régional, sont localisés dans la zone d'emploi de Lille ► figure 3. Celle-ci profite en effet d'un tourisme d'affaires dynamique puisque les deux tiers des nuitées hôtelières enregistrées concernent des déplacements professionnels.

Le poids du tourisme dans l'économie locale est par ailleurs plus marqué dans les zones d'emploi du littoral, grâce à la présence de stations balnéaires telles que Le Crotoy ou Le Touquet-Paris-Plage. Ainsi l'emploi touristique représente 15,6 % de l'emploi salarié marchand dans la zone de Berck et 14,3 % dans celle d'Abbeville, une proportion trois fois plus élevée qu'à l'échelle régionale. ●

**Nadia Belhakem, Sophie Tieng-Majcherczak,  
Insee Hauts-de-France**

### ► Sources

Les données sur l'emploi salarié touristique sont issues de la Base Tous Salariés 2022 élaborée à partir des déclarations sociales nominatives (DSN) que les entreprises adressent à l'administration. Le nombre d'emplois est entendu au sens du nombre de « postes », un poste correspondant à un contrat de travail dans un établissement.

Les données sur l'emploi non-salarié sont issues de la Base Non Salariés 2022.

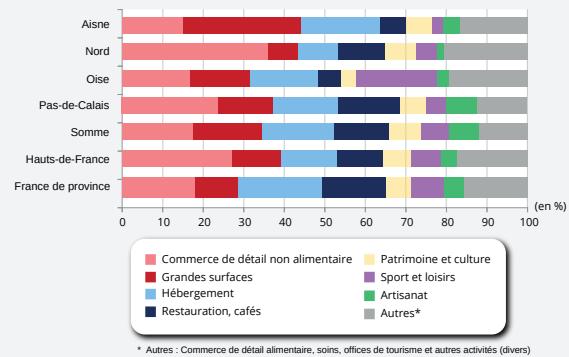
**Direction régionale des  
Hauts-de-France :**  
130 Avenue du Président  
J.F. Kennedy  
CS 70769 59304 Lille  
Cedex

**Directrice de la  
publication :**  
Catherine Renne  
**Rédactrice en chef :**  
Laetitia Baudrin

**Secrétaire de rédaction :**  
Clotilde Demanne

**Maquettiste :**  
Olivier Majcherczak

### ► 2. Répartition des emplois salariés touristiques par secteur d'activité en 2022



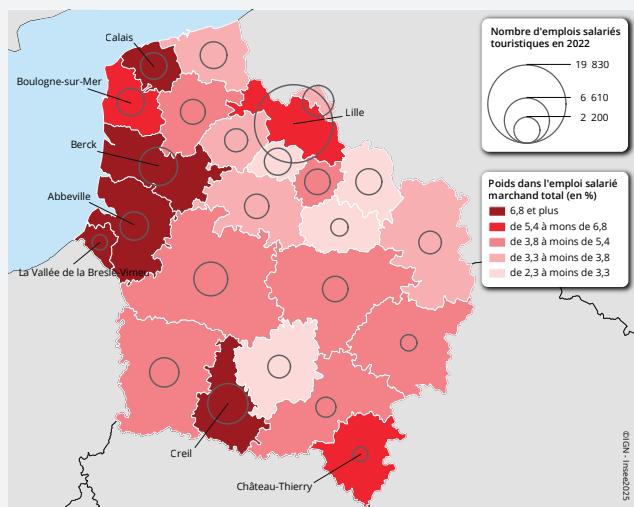
\* Autres : Commerce de détail alimentaire, soins, offices de tourisme et autres activités (divers)

Lecture : En 2022, dans les Hauts-de-France, 7,0 % des emplois salariés touristiques sont exercés dans le secteur du patrimoine et de la culture.

Champ : Emplois salariés du secteur marchand.

Source : Insee, Base Tous Salariés 2022.

### ► 3. Nombre d'emplois salariés touristiques et part dans l'emploi salarié marchand par zone d'emploi en 2022



Lecture : En 2022, la zone d'emploi d'Abbeville compte 2 600 emplois salariés touristiques. Ils représentent 14,3 % de l'emploi salarié marchand total.

Champ : Emplois salariés du secteur marchand.

Source : Insee, Base Tous Salariés 2022.

### ► Méthodologie

**L'emploi touristique** fait référence à l'emploi directement généré par la présence de touristes sur un territoire. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, offices du tourisme, etc.) est comptée comme touristique. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

**L'emploi de l'économie du tourisme** comprend en plus de l'emploi touristique, les emplois en amont du séjour générés par les activités pour lesquelles il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient. Ainsi, les activités des transports de passagers (3 450 emplois dans la région), des agences de voyage (1 600) et le e-tourisme (450) sont exclues du champ.

### ► Pour en savoir plus

- [Des postes saisonniers non agricoles plus fréquents dans les zones touristiques](#), Insee Analyses Hauts-de-France, n° 193, juin 2025.
- [Tourisme - 2022, une année exceptionnelle - Bilan économique 2022](#), Insee conjoncture, n° 36, juin 2023.



**Insee**

ISSN 2968-2347 (papier)  
ISSN 2494-3606 (web)

© Insee 2025

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
@ InseeHdf